



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de France - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - <http://www.snabf.org> - e-mail : snabf@snabf.org

Solidaires

Solidaires

Table ronde fiduciaire du 23 11 2009

On tourne en rond...

La tenue de cette table ronde tant attendue, s'est déroulée en présence de la Banque représentée par M. Pujal et M. Queva, Mme Thomas Roubine et Mme Froissard, des syndicats, du secrétaire et du trésorier du CCE.

En introduction, M. Pujal a précisé que son mandat avait été défini lors du CCE du 11/12/2008 par le Gouverneur Redouin. Il a refusé de revenir sur la stratégie de la banque en matière fiduciaire arguant une fois de plus qu'on n'était pas dans un système de cogestion avec partenaires sociaux.

Pour le SNABF Solidaires, Gilles PILATO, secrétaire général, a réaffirmé que la visibilité de la politique de la banque est nécessaire à moyen terme, a demandé un point comportant des éléments précis sur le comité de pilotage relatif au domaine 2 et au projet de création des centres forts (Perspectives du métier et des carrières des agents, choix des implantations futures, choix des investissements...) en réaffirmant l'exigence de maintien d'un réseau de caisses dense.

Pour M. Pujal, la stratégie de la Banque n'a pas évolué et reste dans la continuité de sa politique. Le traitement de la monnaie fiduciaire à l'inverse de sa gestion n'est pas un monopôle de la Banque bien qu'elle se soit donné, selon elle, les moyens pour contrôler sa qualité. Le Gouverneur Noyer a fait part d'un projet d'étude de 5 centres forts, compte tenu des futurs volumes de billets triés. La décision de poursuivre cette étude sera prise au printemps 2010. Pour lui, ceci n'est pas de nature à remettre en question le réseau des caisses, compte tenu de l'interbancaire qui ne sera pas accessible pour les transporteurs de fonds (pas d'agrément possible en qualité d'établissement de paiement). La création de caisses interbancaires est donc exclue. Par ailleurs, la stratégie des sociétés de transporteurs de fonds qui restent incontournables pour la Banque de France est difficile à maîtriser.

Cependant, il assure que la Banque a, à l'avenir, un projet de logistique de stockage des billets. La banque veut prendre exemple sur l'étranger avec des investissements lourds et coûteux à l'image de ce qui se fait en matière d'entretien de la monnaie fiduciaire à Singapour et à Montréal, voire à New York. L'idée étant de réaliser du Benchmarking pour l'Europe. Il n'est pas exclu qu'en cas de crise, nous triions l'euro au niveau européen (prise de marché au Nord-est de l'Espagne...). Pour M. PUJAL, à Paris comme ailleurs, il faut réglementer les transports de billets en centre-ville, il n'est donc pas préférable de garder selon ses termes une « ruche », rue de Valois...

Le 01 01 2011, la Banque, poursuivant son rôle de « grossiste » aura la capacité de trier le billet en multi-face dans un souci d'harmonisation avec les transporteurs de fonds, ce ci aura une incidence sur l'équipement du parc de trieuses.

2012 sera la fin du franc, le réseau des caisses particulières sera rationalisé.

Sur la question des effectifs, M. Queva a écarté l'aspect du repyramidage avant 2012. Les inaptitudes doivent être analysées et prises en compte, sans doute dans le cadre de l'accord Seniors en cours de négociation. 60 à 70 opérateurs de monnaie fiduciaire vont être recrutés en 2010 dont 50% seront recrutés par promotion interne, les ADS et ADE seront prioritaires. Mme Thomas Roubine a évoqué la nouvelle OHSAS, nouvelle norme de certification.

Une prochaine table ronde est fixée au 25 01 2010, les syndicats devant apporter leurs propositions avant le 15/01/2010. Enfin, une table ronde concernant les ADS-ADE est également prévue.